

Mairie de Saint-Genest-sur-Roselle

5 rue du 19 Mars 1962
87260 SAINT-GENEST-SUR-ROSELLE

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 2025/02

Séance du six Mai 2025

Date convocation : 25 avril 2025

Membres présents : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le six mai, à 19 heures 30 les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Madame LHOMME LEOMENT Jacqueline, Maire

Étaient présents : Mme LHOMME LEOMENT Jacqueline, maire ; MM., M BABAUDOU Philippe, DELANOTTE Gilbert, SABY Jérôme, GAGUET Marcel, adjoints, MMES DESCHAMPS Marie-Françoise, MM. NADAUD Frédéric, LASPOUJAS Florian, BARTOUT Marcel, MMES VILLEGER Emilie et PEUCHRIN Natacha

Absents excusés :

- RHODDE Sandrine donne son pouvoir de vote à Mme LHOMME LEOMENT Jacqueline
- MINGOTAUD Patricia donne son pouvoir de vote à Mme VILLEGER Emilie
- ARNAUDON Jérémy
- KIERZUNSKA Nicolas

ORDRE DU JOUR :

❖ Délibérations :

- Travaux de la Maison de l'étang
- Prix de location de la maison de l'étang (3 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918)
- Taxe sur les maisons non occupées

Demande de Subventions 2025 des associations

- ACCA Saint Genest Sur Roselle
- Association Agréée pour la Pêche et la Protection des milieux Aquatiques (AAPPMA) la Roselle
- La Pépue (Saint Genest Sur Roselle)
- L'amicale des écoles (Saint Genest Sur Roselle)
- Association des Conciliateurs de Justice de Limousin
- Association Départementale des Lieutenants de Louveterie de la Haute-Vienne (pour la protection de l'environnement)
- L'amicale des sapeurs-pompiers de Pierre-Buffière
- Fédération des délégués Départementaux de L'éducation Nationale (DDEN)
- Ligue contre le cancer Haute-Vienne
- Solidarité Paysans Limousins
- Groupement de Vulgarisation Agricole Féminin (GVAF)
- Restaurant du Cœur de la Haute-Vienne
- Association Prévention Routière
- Secours Populaire Français de la Haute-Vienne
- GSCF (Groupe **de Secours Catastrophe Français**)
- France Victimes 87

Questions ou informations diverses :

- Point sur les dépenses de fonctionnement (Personnels et cantine)
- Point sur les travaux city Park
- Point sur l'ouverture des chemins de randonnées + Géocaching
- Départ du Food truck (Petit vagabond)
- Animation pour les personnes âgées
- Ouverture d'un groupement d'achat (granulés de bois)
- Au bout du compte
- Jeux inter-village
- Evènement Poly'Songs
- Collaboration entre l'école de Saint Genest Sur Roselle et la Compagnie Furiosa

Madame le Maire ouvre la séance et constate que **le quorum est atteint**.

- **Approbation du Procès-verbal de la séance du 7 avril 2025.**

Le dernier compte-rendu a été adressé par e-mail à tous les membres du Conseil Municipal qui ont pu en prendre connaissance et ne fait l'objet d'aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

- Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Secrétaire de séance : Mme DESCHAMPS Marie-Françoise

* * * * *

Les délibérations

Autorisation des travaux de la Maison de l'étang

D-2025/02-01 du 06/05/2025

Pour 13 : contre 00 : abstention 00

Monsieur BARTOUT expose :

Comme vous le savez, depuis quelques mois notre logement situé au 3 rue du 11 novembre est vacant, pour pouvoir louer ce logement à un prix raisonnable nous devons faire des travaux comme par exemple (remplacement menuiserie PVC, double vitrage...).

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents

Article 1

1°) – AUTORISE son Maire à entamer les travaux de remplacement de menuiseries PVC et d'autres travaux nécessaires facilitant la location du logement.

2°) FIXE le prix du nouveau loyer après les travaux à 500 euros.

Article 2

2°) – AUTORISE son Maire à signer tous les documents s'y afférents ;

Article 3

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Autorisation de demande de subventions pour les travaux de la Maison de l'étang

D-2025/02-02 du 06/05/2025

Pour 13 : contre 00 : abstention 00

Monsieur BARTOUT expose :

Comme vous le savez, depuis quelques mois notre logement situé au 3 rue du 11 novembre est vacant, pour pouvoir louer ce logement à un prix raisonnable nous devons faire des travaux comme par exemple (remplacement menuiseries PVC, double vitrage...)

Pour nous aider dans la prise en charge des dépenses liées à ces travaux, nous devons faire une demande de subvention auprès de l'Etat et auprès du conseil départemental.

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents

Article 1

1°) – AUTORISE son Maire à solliciter l'attribution de subventions :

- ↳ Auprès de la PREFECTURE au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)
- ↳ Auprès de la PREFECTURE au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.)
- ↳ Auprès du Conseil départemental de la HAUTE-VIENNE au titre des Contrats Territoriaux Départementaux (C.T.D.)

Article 2

2°) – AUTORISE son Maire à signer tous les documents s'y afférents ;

Article 3

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

D-2025/02-03 du 06/05/2025

Pour 13 : contre 00 : abstention 00

Madame le maire expose :

Vu l'article L.1611-4 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L2311-7 du code général des collectivités territoriales clarifiant les règles de versement des subventions par les communes et précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

Vu les demandes de subventions adressées par les associations,

Considérant que les associations ci-dessous présentent non seulement un intérêt général mais aussi un intérêt local ;

- La Gaule Genestoise
- ACCA Saint Genest Sur Roselle

- Association Agréée pour la Pêche et la Protection des milieux Aquatiques (AAPPMA) la Roselle
- La Pépue (Saint Genest Sur Roselle)
- Foot Sud 87
- Association des Conciliateurs de Justice de Limousin
- Association Départementale des Lieutenants de Louveterie de la Haute-Vienne (pour la protection de l'environnement)
- L'amicale des sapeurs-pompiers de Pierre-Buffière
- Fédération des délégués Départementaux de L'éducation Nationale (DDEN)
- Ligue contre le cancer Haute-Vienne
- Solidarité Paysans Limousins
- Groupement de Vulgarisation Agricole Féminin (GVAF)
- Restaurant du Cœur de la Haute-Vienne
- Association Prévention Routière
- Secours Populaire Français de la Haute-Vienne
- GSCF (Groupe de Secours Catastrophe Français)
- France Victimes 87

Ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Article 1 : ACCORDE les Subventions aux associations ci-dessous

Associations	Adresse du siège social	Montant Subvention accordée
Groupement de Vulgarisation Agricole Féminin (GVAF)	Saint Paul	50
A.A.P.P.M. A	Saint Paul	60
Foot Sud 87	Pierre-Buffière	180
La Gaule Genestoise	Saint Genest Sur Roselle	300
ACCA	Saint Genest Sur Roselle	180
La Pépue	Saint Genest Sur Roselle	500

Article 2 : **AUTORISE** son Maire à signer tous les documents s'y afférents

Article 3 : **PRECISE** que les subventions ainsi votées seront mandatées sur présentation d'un dossier complet comprenant le bilan de l'année écoulée ainsi que le plan de financement de l'année au titre de laquelle la subvention est demandée.

Article 4 **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2025 de la commune de Saint-Genest-sur-Roselle

Article 5 : **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Délibération : Taxe sur les maisons non occupées reportée ultérieurement en attente des précisions de la préfecture sur les réglementations.

Questions ou informations diverses :

- **Point sur les dépenses de fonctionnement (Personnels et cantine)**

a) Personnels :

Madame le maire et monsieur Saby estiment que ce sont les charges de fonctionnement qui cause problème car elles représentent plus de 50% des dépenses de fonctionnement et cela peut être dû à plusieurs **facteurs** :

- Revalorisation salariale des titulaires sur plusieurs années
- Le recrutement de deux agents administratifs (France Services et mairie)
- Remplacement des agents en arrêt maladie
- Augmentation des cotisations employeur

Les recettes perçues par la commune (subventions France Services et le remboursement des frais engendrés par le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) permettraient de réduire les dépenses de manière significative.

b) Cantine

L'augmentation des dépenses de la cantine peut être dû à plusieurs **facteurs** :

- Mise en conformité par rapport à la loi Egalim et donc augmentation du quota des produits bio ou locaux.
- La mise en place du dispositif " Petits Déjeuners".

Cette augmentation est atténuée par la subvention accordée à la mairie dans le cadre de la mise en place des dispositifs (Petits Déjeuners + FranceAgriMer)

- **Les travaux city Park**

Madame le maire informe les élus sur la date prévisionnelle de commencement pour la première tranche de travaux (première semaine du mois de juillet).

La deuxième tranche avec la pose des éléments se fera en 2026.

- **L'ouverture des chemins de randonnées + Géocaching**

Monsieur BARTOUT informe le conseil sur l'état d'avancement des travaux de notre jeune volontaire.

- **Départ du Food truck (Petit vagabond)**

Monsieur BARTOUT informe le conseil du déménagement du Petit vagabond à partir du mois de juin. Malheureusement ce départ nous fera un manque à gagner de plus de 3 000 euros sur l'année.

- **Animation des personnes âgées**

A l'issue d'une réunion, plusieurs retraités de la commune ont prévu de se rencontrer tous les 15 jours et ce, à partir du 15 mai, plusieurs activités au choix et selon le temps, sont proposées : pétanque, marche autour du village, jeux,....

Madame PEUCHARIN propose de mettre en place un cahier intitulé (**mémoire des anciens** de Saint Genest Sur Roselle) qui retracera l'histoire de la commune.

- **Ouverture d'un groupement d'achat (granulés de bois)**

Madame DESCHAMPS informe les élus qu'un regroupement avec la commune de Glanges est en train de se mettre en place concernant les besoins des uns et des autres en matière de chauffage, un sondage papier a été distribué dans les boîtes aux lettres de chaque habitant.

- **Au bout du conte** (nous a été offert par le conseil Départemental)

Au Bout du Conte est un festival gratuit, créé et organisé par le Conseil départemental de la Haute-Vienne, en partenariat avec les bibliothèques du réseau départemental de lecture publique. Notre commune recevra le jeudi 19 juin, Anne Tessier avec ses Contes de Princesses Guerrières.

- **Jeux inter-village**

Madame le maire informe le conseil que les jeux inter-village auront lieu cette année à Pierre-Buffière le 13 juillet.

- **Evènement Poly'Songs**

Le 17 Mai notre commune reçoit la chorale Poly'Songs de Boisseuil ainsi que le groupe « Alliance contre Nature ». Ces deux événements clôtureront l'exposition photos « Nature en Limousin » en présence de Bodja Mboudo et Philippe Grenet de l'association « Les Voleurs d'images ».

- **Collaboration entre l'école de Saint Genest Sur Roselle et la Compagnie Furiosa**

A l'occasion des 5èmes Rencontres aux Champs, les Compagnies FURIOSA et AEncre interviendront avec les enfants des écoles pour présenter différents spectacles.

- **Portes ouvertes maison des habitants**

Madame le maire propose aux élus si possible de mettre en place une journée portes ouvertes à la maison des habitants.
Cela pourrait se faire à l'occasion des 5 ans du marché hebdomadaire de Saint Genest Sur Roselle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

DELIBERATIONS	N°1	N°2	N°3	...	N°10
LHOMME LEOMENT Jacqueline					
BABAUDOU Philippe					
DELANOTTE Gilbert					
SABY Jérôme					
GAGUET Marcel					
DESCHAMPS Marie-Françoise)					
RHODDE Sandrine	Donne son pouvoir de vote à Mme LHOMME LEOMENT Jacqueline				
MINGOTAUD Patricia	Donne son pouvoir de vote à Mme VILLEGER Emilie				
NADAUD Frédéric					
LASPOUJAS Florian					
BARTOUT Marcel					
VILLEGER Emilie					
PEUCHRIN Natacha					
ARNAUDON Jérémy			Absent		
M.KIERZUNSKA Nicolas			Absent		